



Eurolan® HD

Peinture de protection à base de résines synthétiques en phase aqueuse, résistante au fuel, pour bacs et cuves de rétention.

Avec homologation officielle (R.F.A)

Nature et propriétés

EUROLAN HD est une peinture de protection, à base de résines synthétiques en dispersion. Elle est résistante à tous les fuels classiques dans des conditions de sollicitation mécanique normale. La peinture n'est pas inflammable. EUROLAN HD adhère aussi bien sur le béton que les enduits ciments et les chapes en ciment. Pour mieux différencier les différentes peintures, la peinture de protection est vendue dans les teintes grise et rouge brun.

Propriétés principales:

- Applicable directement à partir du bidon
- Possibilité de contrôle des différentes couches grâce aux deux teintes différentes
- Applicable sur béton, chape et enduit
- Élastique, pouvant ponter les microfissures.

Caractéristiques

Base	résines synthétiques en phase aqueuse
Solvant	pourcentage minime
Couleurs	gris et rouge brun
Consistance liquide	env. 1,35 kg/dm ³
Extrait sec pondéral	env. 64 %
Application	rouleau, brosse ou pulvérisateur
Nombre de passes	1 couche primaire; 2 couches couvrantes
Consommation par passe	couche primaire: env. 75 ml/m ² dilué avec 50 % d'eau; couche de finition: env. 300 ml/m ² de produit pur
Épaisseur totale de l'application	env. 300 µm
Intervalle entre 2 passes	au moins 24 heures (à +23 °C et 55 % H.R)
Mise en service définitive	7 jours
Température d'application	> +5 °C (support et air ambiant)
Humidité relative de l'air	< 80 %
Nettoyant, solvant	eau (produit frais)

Domaines d'utilisation

EUROLAN HD est utilisé:

- comme peinture de protection pour bacs et cuves de rétention en béton, enduit ci-

ment et chape, destinés au fuel et au mazout ainsi qu'aux huiles à moteurs et à engrenages non usagées

- comme peinture de protection pour bacs et cuves de rétention en béton et chape sous pour citernes à fuel, conformément à la réglementation sur les liquides combustibles.

Limites d'emploi

EUROLAN HD ne doit être appliqué qu'au sein de bâtiments fermés et ne doit pas être exposé de manière prolongée à l'eau ou à une sollicitation mécanique relativement importante.

Mise en œuvre

Supports admissibles

Prendre les mesures pour empêcher les fissures dues au tassement et aux retraits dans les murs périphériques et dans le socle des bacs et cuves de rétention (par ex. armature, pattes de scellement ou autres).

Les joints de dilatation ne sont pas autorisés dans les cuves, ni dans les bacs de rétention.

Les supports béton, enduit et chapes doivent être portants et bien adhérer sur les murs périphériques porteurs et sur le socle. Leur surface ne doit pas être talochée fin. Ne pas saupoudrer de ciment.

Ne pas poser de passages de tuyauterie en-dessous du niveau maximum possible du liquide dans les bacs et les cuves de rétention.

Dans les angles, effectuer un chanfrein avec le mortier. DETERMANN HKS.

Les supports béton, enduit et chapes doivent être secs et âgés de 28 jours minimum.

Il convient d'éviter toute remontée d'humidité ou toute arrivée d'eau d'infiltration. Procéder auparavant à une étanchéité adéquate.

Préparation des supports

La surface doit être portante, exempte de laitance, de particules friables et de toute substance altérant l'adhérence (par ex. huile, graisse, paraffine, débris d'abrasion de caoutchouc, décoffrant, produit de cure, adjuvants organiques, résidus de peinture). Elle ne doit être ni farinée ni sableuse.

Avant l'application du revêtement, vérifier l'adhérence et retirer les restes éventuels de produit.

En règle générale, les surfaces doivent subir un traitement préalable par nettoyage mécanique avec un balai dur, une brosse métallique ou un aspirateur industriel. Utiliser le mortier DETERMANN KFS pour reprendre les défauts de planimétrie.

Application

EUROLAN HD doit être minutieusement homogénéisé avant emploi et être appliqué au rouleau ou à la brosse. Une couche primaire et deux couches de finition par faitement couvrantes sont nécessaires pour obtenir un revêtement parfait.

Appliquer une couche primaire à base d'EUROLAN HD dilué dans 50 % d'eau. Une fois que la couche primaire est complètement sèche (après au moins 24 heures), appliquer la première couche non diluée dans une teinte différente pour pouvoir contrôler.

Pour assurer le contrôle des 3 couches, remonter sur les murs latéraux lors de la première couche et des couches suivantes de sorte qu'à chaque fois, il reste, de la couche précédente, une bande d'environ 1 cm de large non recouverte.

La 2^{ème} couche est également appliquée avec du produit non dilué dans une teinte différente pour pouvoir contrôler. Le temps de séchage entre chaque couche est d'au moins 24 heures. La couche précédente doit être sèche au toucher.

Le temps de séchage et de prise de l'ensemble du revêtement dépend de l'humidité de l'air, de la température et de la circulation d'air. Il varie de 3 à 5 jours.

Les travaux de montage ne peuvent toutefois être effectués qu'au bout de 7 jours de séchage complet.

Une fois les travaux terminés, laver les outils à l'eau. Les éventuelles projections peuvent être lavées avec de l'eau, lorsqu'elles sont fraîches. Si EUROLAN HD est mis en œuvre dans des locaux fermés, veiller à une bonne ventilation.

Consommation

Consommation minimale de produit pur pour le revêtement total:

Couche primaire:	env. 75 ml/m ²
1 ^{ère} couche:	env. 300 ml/m ²
2 ^{ème} couche:	env. 300 ml/m ²
Consommation totale:	env. 675 ml/m ²
Épaisseur totale après 300 µm environ séchage:	

Emballage et stockage

EUROLAN HD est livré en bidons de 5 litres et 10 litres dans les teintes grise et rouge brun (contenus nets).

Entposé au sec et à l'abri du gel, le produit se conserve au moins 24 mois dans son emballage d'origine non ouvert.

Remarques

La mise en œuvre correcte de nos produits n'est pas soumise à notre contrôle. Notre garantie ne porte dès lors que sur la qualité de nos produits dans le cadre de nos conditions générales de vente et de livraison. Nous ne pouvons donc pas assurer la responsabilité des mécomptes éventuels provenant d'une application incorrecte de nos produits.

Respecter les mesures de sécurité mentionnées dans la fiche de sécurité du produit et sur l'étiquette des emballages, en matière de prévention d'accidents corporels et matériels.

La présente notice technique annule et remplace toutes les informations précédentes données sur ce produit.

Nous nous réservons le droit de modifier nos produits dans le sens d'une amélioration de leurs caractéristiques techniques.

Les informations communiquées par nos services et/ou distributeurs et qui ne figureaient pas dans la présente notice technique, doivent faire l'objet d'une confirmation écrite.

DETERMANN

maxit Group

maxit France
4, rue de Mulhouse
68180 Horbourg-Wihr
France
Tél. 03 89 20 10 80
Fax 03 89 20 10 75
Internet www.maxit.fr

maxit France
Allée de la Luye
01150 Saint-Vulbas
France
Tél. 04 74 46 20 80
Fax 04 74 61 58 80
Internet www.maxit.fr

maxit France
Route de Tritteling
570380 Faulquemont
France
Tél. 03 87 29 27 70
Fax 03 87 29 38 98
Internet www.maxit.fr